



Nouveau cycle de mutations pour 2014

Campagne de vœux

Dépôt des demandes entre mi-décembre 2013 et mi-janvier 2014 sur agora vœux - nombre de vœux illimités

Nombre de mouvements

1 mouvement en septembre 2014 et 1 mouvement complémentaire en début d'année 2015

1 mouvement spécifique sur postes au 1er juillet.

Niveau d'affectation nationale	FF	GP
C ET B	Direction: DRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI, DIRCOFI	Direction : DRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI
	RAN : résidence d'affectation nationale	RAN : résidence d'affectation nationale
C	Métiers : Direction / Filière Fiscale/ ALD	Métiers : Direction /Gestion des comptes publics / ALD
B	Métiers : FIPER /FIPRO/ Service de Publicité Foncière /ALD ou structure : Direction, EDRA, BCR	Métiers : Direction / Gestion des comptes publics / Direction ALD

Priorités : La part des prioritaires est à 50 % des apports au département

Rapprochement handicapés/enfant, handicapé : **Priorité absolue**

Rapprochements de conjoints, /pacsés/concubins - Rapprochement originaire DOM

Rapprochement lieu de résidence enfants en cas de séparation

Critère de classement des vœux

Interclassement intégral des grades selon l'indice + bonification par enfant à charge et bonification région Île de France

Suppression des demandes de réintégration , dépôt d'une demande de mutation, prioritaire ou pour convenance personnelle

Délai de séjour : 1 an

Annulation d'une demande ou refus de mutation

Annulation totale possible avant la publication du projet de mouvement,

A l'issue du projet de mouvement et avant la fin des débats en CAP nationale, elle est acceptée si le motif est reconnu comme valable.

Règles de première affectation

Interclassement des promus de C en B par concours ou liste d'aptitude avec les titulaires selon l'ancienneté administrative dans le nouveau corps.

Les stagiaires externes, n'ayant pas de services antérieurs, seront départagés selon leur rang au concours.

FO DGFIP est la seule organisation à revendiquer deux vrais mouvements sur l'année et le droit au retour dans leur département d'origine pour les promus de C en B issus des concours et promotions internes.

FO DGFIP revendique un classement des prioritaires à l'ancienneté du fait générateur (date du mariage, PACS, naissance enfant...)

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip